



LA FEUILLE DE ROUTE COMMUNE
DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE
ET DES POUVOIRS PUBLICS

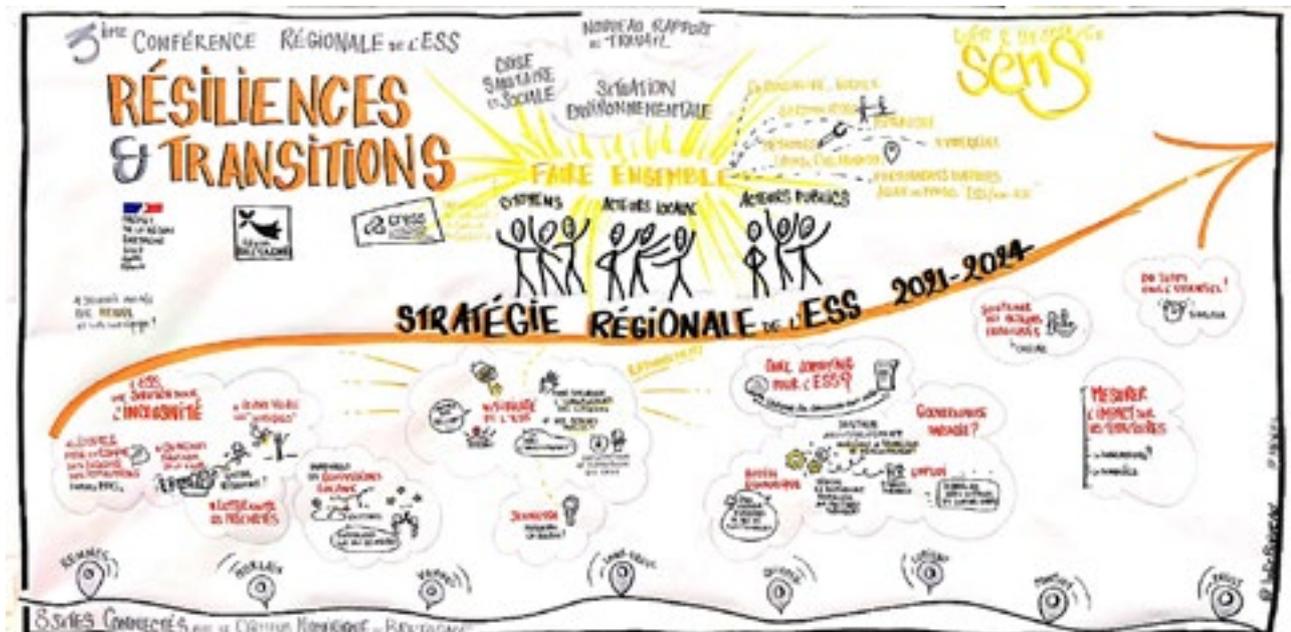
**STRATÉGIE
RÉGIONALE**

ess

2024 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

SOMMAIRE

I.	UNE DÉMARCHE DE CONSTRUCTION COLLECTIVE	3
	La première SRESS « expérimentale » 2012-2016	3
	La SRESS 2017-20 : la confirmation d'une stratégie concertée acteurs publics / acteurs ESS	3
	La SRESS 21-24 : De nouvelles ambitions au service des transitions de la Bretagne	3
II.	LES PRIORITÉS DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE ESS 2021-24.....	5
	Axe 1 : Apporter les réponses de l'économie sociale et solidaire aux transitions de tous les territoires de Bretagne.....	5
	Champs d'investigations prioritaires pour la nouvelle SRESS 2024	6
	Poursuite des enjeux de la précédente SRESS 2017-2020	7
	Autres enjeux à travailler	7
	Principes d'animation	7
	Axe 2 : Soutenir le mode d'agir et d'entreprendre en économie sociale et solidaire	8
	Consolider l'écosystème d'accompagnement.....	8
	Poursuivre l'amélioration des pratiques internes de l'économie sociale et solidaire.....	9
	Intervenir sur des secteurs et métiers en difficulté ou en tension	9
	Axe 3 : Susciter l'engagement et la participation.....	10
	Des pouvoirs publics	10
	De la jeunesse	10
	De la population	10
III.	LA GOUVERNANCE DE LA SRESS	11
	La conférence régionale ESS (bisanuelle, en année paire)	11
	La plateforme de coordination (2 fois par an en avril et octobre)	11
	Les autres espaces de pilotage et de travail	11



I. UNE DÉMARCHE DE CONSTRUCTION COLLECTIVE

La première SRESS « expérimentale » en 2012-2016

Depuis 2011 et la tenue des Etats généraux de l'ESS en Région Bretagne, les acteurs ESS et les pouvoirs publics partenaires –Etat, Région Bretagne, Départements, EPCI - ont engagé une démarche collective d'identification des enjeux de développement. Cette démarche, animée par la Cress, a produit une stratégie régionale de développement de l'ESS 2012-2016 « changer d'échelle » préfigurant ainsi ce qui sera inscrit dans la loi ESS de 2014.

La SRESS 2017-20 : la confirmation d'une stratégie concertée acteurs publics / acteurs ESS

Une deuxième stratégie régionale ESS 17-20 a permis de continuer ce travail de coordination et de développement. Elle a été intégrée dans le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SDRDEII) de la Région Bretagne comme le permet la loi NOTRe. Cette 2ème stratégie régionale de l'ESS a fait l'objet d'un bilan lors de la conférence régionale de l'économie sociale et solidaire du 1er octobre 2020 qui aura marqué les esprits par sa forme innovante et son contenu très riche.

La SRESS 21-24 : de nouvelles ambitions au service des transitions de la Bretagne

Les priorités présentées pour la prochaine stratégie régionale ESS 21-24, détaillées ci-dessous, ont été donc élaborées sur la base des contributions des acteurs ESS et publics au moment de la conférence régionale du 1er octobre 2020.

Une synthèse détaillée des contributions a été présentée et enrichie par la plateforme de coordination de la SRESS du 24 novembre 2020, du 8 avril 2021 et du 25 novembre 2021.

Ces différentes phases ainsi que des temps de co-construction Etat/Région/Cress ont permis l'élaboration de cette stratégie régionale ESS 2024.



3^e conférence régionale en 2020 : 7 sites des campus numériques bretons connectés. © Région Bretagne

II. LES PRIORITÉS DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE 2021-2024

Axe 1

Apporter les réponses de l'économie sociale et solidaire aux transitions de tous les territoires de Bretagne

Les acteurs publics et ESS ont collectivement réaffirmé le souhait que l'économie sociale et solidaire continue d'apporter des réponses concrètes et quotidiennes aux enjeux de la Bretagne sur l'ensemble des territoires, notamment les plus fragiles.

Les enjeux identifiés ci-après constituent en outre des champs d'activités actuels ou d'investigation et d'innovation pour l'économie sociale et solidaire bretonne.

Par cette priorité 1 de la SRESS, il est attendu des acteurs publics et ESS une mobilisation conjointe, la co-construction des priorités régionales communes et la traduction en actions dans les territoires. Les objectifs opérationnels formulés ci-après pour chacun des enjeux restent donc à approfondir avec les acteurs concernés.

Champs d'investigations prioritaires pour la nouvelle SRESS 2024

L'alimentation et l'agriculture

Valoriser et développer les initiatives de l'économie sociale et solidaire qui visent à soutenir des formes collectives de production, de transformation et de distribution de produits alimentaires locaux et de qualité. Cela implique également des articulations avec les problématiques d'installation et de transmissions des exploitations d'une part et les initiatives autour de la précarité alimentaire.

En lien avec nouvelle S3 2021/2027, la feuille de route du Comité régional pour l'alimentation - CRALIM - et l'étude du CESER « L'alimentation en Bretagne à l'horizon 2050 : une approche prospective » de juin 2021.

La maritimité

Développer les activités anciennes et nouvelles de l'ESS relatives aux enjeux de la maritimité : préservation des écosystèmes littoraux, pêche, nautisme, tourisme, transport, énergie, pression foncière, insularité...

En lien avec la Stratégie mer et littoral, l'étude du CESER « Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne, un fil bleu du développement régional » de juin 2021 et l'étude du labo de l'ESS « Pour une économie de la Mer durable et solidaire ».

ENJEU TRANSVERSAL

La lutte contre la pauvreté et les précarités

Continuer d'inventer et d'expérimenter des solutions quotidiennes et concrètes aux questions d'alimentation, de logement, de santé, de travail, de mobilité, de ruptures de parcours par et pour les plus fragiles d'entre nous (jeunes, personnes âgées, isolées, demandeur·euse·s d'emploi, migrant·e·s...) dans les différentes étapes de la vie : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, coopératives de territoire, coopératives funéraires...

Les commerces et services des territoires ruraux et des QPV

Soutenir les projets collectifs de maintien de commerces, services et activités culturelles dans les territoires ruraux et dans les quartiers politique de la ville, avec un enjeu de consolidation des emplois et des modèles économique d'initiatives citoyennes sous statut associatif.

En lien avec le Réseau Rural.

Le logement et l'habitat

Identifier les activités exploratoires de l'ESS répondant aux enjeux repérés : manière de construire nos logements (foncier), accessibilité, habitats partagés, nouvelles formes de logements alternatifs, éco-construction et réemploi de matériaux, habitat inclusif en lien notamment avec la question du vieillissement...

L'économie circulaire

Poursuivre la démarche régionale d'accompagnement des entreprises de l'ESS et de réponses aux enjeux de réduction de l'impact environnemental de nos activités.

En lien avec la démarche du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets - PRPGD et les priorités nationale / ADEME

Le vieillissement de la population

Continuer le travail engagé autour du « bien vieillir » et la structuration d'un gérontopôle breton Kozh Ensemble.

Autres enjeux à travailler

Le numérique

Faire travailler l'écosystème ESS et celui du numérique (French Tech) pour construire des coopérations : soutien aux activités de l'ESS, modèles ESS dans les activités du numérique...

La mobilité

Accompagner les innovations de l'ESS en matière de mobilité inclusive et durable en s'appuyant notamment sur des espaces de structuration (Ex. MOB IN Bretagne).

Les tiers lieux

Contribuer activement à la dynamique régionale de développement des tiers lieux

En lien avec Bretagne Tiers Lieux

Les énergies renouvelables citoyennes

Faire de la région Bretagne un leader européen des énergies renouvelables citoyennes

En lien avec Breizh Alec et Taranis

Principes d'animation

Une ingénierie régionale structurante afin de mobiliser les différentes parties prenantes et articuler leurs actions.

Des logiques de coopérations territoriales
Il est rappelé l'enjeu du faire ensemble - acteurs ESS, État, collectivités, partenaires sociaux, acteurs privés conventionnels, habitant.e.s - pour construire les réponses à ces enjeux. Ces coopérations devant être à la fois stratégiques et opérationnelles.

Une articulation enjeux / territoires
Les enjeux thématiques doivent se penser en lien avec les enjeux territoriaux (ruralité, QPV, maritimité) pour garantir le développement de projets sur tous les territoires et pas seulement les mieux dotés.

Un processus d'innovation, en favorisant :

- > L'ingénierie de projets collectifs et coopératifs avec les personnes concernées - usagers et habitant.e.s en particulier.
- > Les co-recherches, expérimentations et le travail sur le long terme
- > L'essaimage et la diffusion des innovations
- > Les coopérations inter-régionales, nationales et internationales à travers notamment des réponses à des appels à projets nationaux et européens.

Axe 2

Soutenir le mode d'agir et d'entreprendre en économie sociale et solidaire

La Bretagne s'est dotée progressivement d'un écosystème de soutien aux activités et projets de l'économie sociale et solidaire. Cet écosystème a été complété ces dernières années - dans le cadre des précédentes SRESS - sur le volet création/innovation, financements et formation.



Consolider l'écosystème d'accompagnement

Il est composé aujourd'hui :

- > De structures implantées au niveau local et régional : **les pôles ESS et la Cress**
- > **Des réseaux fédératifs et sectoriels**
- > **Des dispositifs d'accompagnement, de formation et de financement** portés par différents opérateurs, en particulier : France Active Bretagne, les Coopératives d'Activités et d'Emploi, les SCOP de l'Ouest, KEJAL, les pôles ESS, TAg BZH, le Collège coopératif en Bretagne, le Mouvement Associatif, le Cric, les Cigales de Bretagne, la Cress...



Redéfinir une stratégie collective à horizon 2027

Plusieurs enjeux sont identifiés pour la période 21-24, il s'agira de les prioriser et de s'assurer de leur réalisation via un travail de suivi et d'évaluation :

- > Une meilleure **lisibilité de l'offre globale** (accompagnement, formation et financement) au niveau régional et des EPCI, dans les différentes phases (création, consolidation-développement, transmission) : actualiser et améliorer la cartographie de l'offre.
- > Une **attention renforcée sur les enjeux de pérennisation et de progrès** des activités de l'ESS avec une articulation étroite entre les logiques transversales/entrepreneuriales et les logiques sectorielles des fédérations.
- > Le renforcement de l'**offre de conseil et d'accompagnement en direction du tissu associatif** local (développement d'un réseau d'acteurs de l'accompagnement à la vie associative).
- > La vision globale et dynamique du **financement pérenne** de cet écosystème.

Se doter de nouveaux moyens et outils de développement, à explorer collectivement

Concernant l'ingénierie financière et de projets, plusieurs axes de travail sont identifiés :

- > La capacité à structurer un **continuum de financements** et à en faire un « bouquet de solutions »
- > L'apport de **compétences nouvelles d'ingénierie financière** complexe : mobilisation des fonds européens, hybridation avances et subventions, financements participatifs, dispositifs classiques, appels à projets nationaux, fonds de dotation, Fonds SCOP...
- > La mobilisation des **financements de l'innovation** notamment via le prochain PIA4 dans le futur CPER
- > La question du temps, de la rémunération et du statut des **porteurs de projets** dans la phase d'émergence (rémunération plus lente que dans l'économie classique = « capital patient »).

> Les progrès possibles en matière de **mobilisation de l'épargne locale** pour soutenir les initiatives locales, entrepreneuriales et citoyennes en articulations entre les différents financeurs solidaires

> L'enjeu du **foncier** (en ville et en campagne) pour bon nombre d'activités

> L'enjeu de la **commande publique** et des achats responsables



Poursuivre l'amélioration des pratiques internes de l'économie sociale et solidaire

> **Consolidation des modèles d'organisation ESS** conciliant utilité sociale, gouvernance démocratique et viabilité économique, PTCE

> **Transition écologique et énergétique** des activités de l'ESS

> **Qualité de l'emploi et qualité de vie au travail**

> Lutte contre les discriminations, notamment en matière d'**égalité Femmes/Hommes**

> Transition numérique



Intervenir sur des secteurs et métiers en difficulté ou en tension

Plusieurs secteurs importants de l'ESS rencontrent des **difficultés structurelles accentuées par le contexte sanitaire et économique** : modèles de gouvernance et/ou économique fragiles, difficulté de recrutement, qualité de l'emploi...

Il est proposé de co-construire avec les acteurs et réseaux concernés les solutions pour chacun de ces secteurs et en particulier pour :

> L'aide à domicile et le sanitaire et social

> Les arts et la culture

> L'animation

> Le tourisme, en articulation avec la feuille de route du tourisme social et solidaire

Axe 3

Susciter l'engagement et la participation

L'économie sociale et solidaire permet à la population de ne pas subir mais d'être actrice dans la construction des réponses socio-économiques aux problèmes rencontrés. Ce « pouvoir d'agir collectif » a été fortement fragilisé par la crise sanitaire avec une baisse de l'engagement bénévole sans précédent.

Cette SRESS 21-24 doit donc permettre de remobiliser les personnes autour de l'engagement collectif, de redynamiser la participation citoyenne, sans lesquels il n'y a pas d'ESS et de valoriser les spécificités et initiatives de l'ESS bretonne auprès de différentes cibles.

Des pouvoirs publics

Le travail engagé ces dernières années en direction des collectivités locales et des intercommunalités en particulier doit se prolonger. Plusieurs enjeux sont identifiés :

> La **transversalité des politiques publiques en faveur de l'ESS** en intra et entre niveaux de politiques publiques. La proposition de mise en place et d'animation d'un réseau régional d'élus.e et de professionnel.le.s en charge de l'ESS est une réponse à cet enjeu. D'autres propositions sont à étudier : formation-conseil, rencontres entre collectivités, liens avec les réseaux de collectivités : BRUDED, ARIC, AMF...

> La question de la **commande publique** ou comment les pouvoirs publics soutiennent l'initiative ESS et font confiance aux collectifs de citoyens organisés. La généralisation d'appels à projets ou de marchés publics comme mode privilégié de l'action publique à tous les niveaux de collectivités constitue une réelle difficulté pour les organisations de l'ESS. Il s'agit tout à la fois de tenter de remédier à ces logiques mais aussi d'accompagner les structures à s'y adapter et à y répondre (ingénierie de projet, aide à la mise en place de réponses collectives...)

> La **place des habitant.e.s dans l'élaboration des politiques publiques**. Il s'agit par exemple de repenser les conseils de développement comme de véritables espaces de participation.

> La mise en place d'un **réseau d'élus.e.s en charge de l'ESS** - en articulation avec le RTESS et en lien avec l'ARIC, BRUDED et le CNFPT.

De la jeunesse

L'enjeu est de considérer **la jeunesse comme actrice et ressource** et permettre aux jeunes de davantage agir dans l'ESS. Plusieurs objectifs sont identifiés :

> **Continuer le travail engagé avec l'éducation nationale** par différents réseaux d'acteurs (dont l'ESPER) et de pouvoirs publics (Rectorat, Région, départements...)

> **Relancer le travail avec les réseaux de l'éducation populaire** et de l'animation jeunesse pour multiplier les occasions d'engagement collectif

> **Valoriser l'agir collectif** de l'ESS comme support de leurs projets (Ex des CJS)

> **Outiller la jeunesse** pour qu'elle s'engage et entreprenne par les modèles de l'ESS

De la population

Dans une période marquée par le repli sanitaire et social, nous devons :

> **Redonner envie « d'agir collectif »** face aux difficultés rencontrées par les populations pour ne pas subir mais être actrice.

> **Accompagner toutes celles et ceux qui souhaitent agir** collectivement pour apporter des réponses socio-économiques sur les territoires et valoriser toutes les initiatives positives qui existent.

> **Faire preuve de pédagogie** pour expliquer ce qu'est l'économie sociale et solidaire par rapport à d'autres labels ou concepts pouvant apporter de la confusion.

III. LA GOUVERNANCE DE LA SRESS

Pour conduire ces travaux, plusieurs espaces de pilotage sont prévus :

La conférence régionale ESS

bisannuelle, en année paire

Elle est le moment de rassemblement de toutes les parties prenantes et l'occasion de faire un point sur les avancées de la stratégie commune et de tracer les prochaines perspectives. D'autres espaces de coordination de l'action publique ou de rencontres à destination des collectivités territoriales (au niveau régional ou infra) sont à renforcer en lien avec les réseaux et cadres existants : RTES, CTAP...

La plateforme de coordination

2 fois par an
en avril et octobre

Réunissant une quarantaine d'acteurs publics et ESS, cette instance assure le suivi global de la SRESS 21-24 et donne des impulsions relatives aux priorités. Depuis 2012, les acteurs publics et ESS ont ainsi pris l'habitude de se réunir collectivement deux fois par an pour analyser collectivement les enjeux de l'ESS en Région, coordonner leurs actions et articuler leurs politiques.

Les autres espaces de pilotage et de travail

La plateforme Accompagnement - Financement

3-4 fois /an

C'est l'espace de pilotage de la priorité 2 « Soutenir le mode d'agir et d'entreprendre de l'ESS » qui doit permettre de :

- > **Rendre lisible et articuler l'écosystème d'accompagnement** (acteurs et dispositifs)
- > **Conduire des chantiers collectifs de l'amélioration de l'offre d'accompagnement**
- > **Identifier des priorités d'accompagnement** (secteurs, thématiques...)

Dans la continuité de la plateforme financement mise en place dans la précédente SRESS et animée par France Active, cet espace sera co-animé par la Cress et France Active Bretagne, et composé d'une dizaine d'acteurs, pouvoirs publics et têtes de réseau régionales.

Une fois par an, une rencontre élargie à tous les acteurs de l'accompagnement permettra de faire le point sur l'avancée de cette priorité 2.

La plateforme RDI Recherche - Développement - Innovation

2 fois /an

Nouvel espace de pilotage, elle a pour objet de piloter la stratégie des « co-recherches » : recherche-action, recherche-développement, recherche fondamentale autour des enjeux de l'ESS et en lien avec la S3. Une première rencontre animée par la Cress a eu lieu le 22 septembre 2021. La prochaine rencontre a été fixée le 9 mars 2022 de 14h à 16h. Elle réunit acteurs de l'ESS, pouvoirs publics et du monde de la recherche.

Les comités de pilotage thématiques

Ils ont pour fonction d'assurer le pilotage stratégique d'un enjeu ou d'une filière identifiée dans la priorité 1 : COPIL Économie circulaire, COPIL Bien vieillir...

Organisations contributrices et partenaires de la SRESS 2024 (participants à la conférence régionale et la plateforme de coordination SRESS – Liste indicative)

Organisations / entreprises et réseaux de l'ESS :

ADAPEI 35 / ADMR Région Bretagne et Fédération 22 / Ara hôtel / Aroeven Bretagne / Askoria / Ateliers Fouesnantais / Au Marché Circulaire / Ressourcerie La Belle Déchette / Biocoop La Gambille / Association Brest Bretagne Nautisme / Bretagne Créative / BPGO / Caisse d'épargne Bretagne Pays de La Loire / Cap Solidarité Ouest Cornouaille / Chantier Ecole Bretagne / CHORUM / CIGALES de Bretagne / Association La Cloche / CoBEN / Le Collectif des festivals / CCB / Les Cols Verts / Compagnons Bâtisseurs / La Coopération Agricole Ouest / Cooperative Emploi Services / Coop de Construction / COORACE Bretagne / Corlab / Crédit Agricole / Crédit Mutuel Arkea / Crédit coopératif / Croix Rouge Bretagne / CROS / Don Bosco / Elan créateur / Emmaüs Action Ouest / Enercoop Bretagne / En jeux d'enfance / Eko Synergies / SCIC EnR Pays de Rance / Entourage Rennes / Entreprendre au Féminin Bretagne / Espace Associatif Quimper Cornouaille / Espace de coopération pour les musiques actuelles en Bretagne / ESPER / ESS CARGO & CIE / ESSCOAT - Fédération des Centres Sociaux de Bretagne / Confédération FALSAB / Familles Rurales de Bretagne / Fédération des acteurs de la solidarité / Fédération des Arts de la Rue / Fédération des entreprises d'insertion / FFrandonnée35 / Fédération régionale des CIDFF de Bretagne / Fédération de Révision de l'Ouest CCAOF / France Active Bretagne / Fondation ILDYS / Fondation Massé Trévidy / Fuaj / GEAI29 / Gedes 35 / EBS LE RELAIS BRETAGNE / Les Genêts d'or / Gesticulteurs / La Grenouille à grande bouche / Groupe Up France - Chèque déjeuner / Harmonie Mutuelle / HDD / IDEA Recherche / IDES et Jardins Solidaires de Kerbellec / Kejal / Kozh Ensemble / Société Financière de la Nef / La p'tite boîte / Le Cric / Le lien gourmand / Le Ruisseau Ar Wazh / Lieu-Dit / Ligue de l'enseignement 22 / MACIF / MAIF / Maison familiale rurale de Bretagne / MCE / MGEN / Mode d'Emplois / Morbihan en Transition / Mouvement associatif de Bretagne / Mutualité Française Bretagne / Mutuelle Saint-Christophe / Oxalis / Parenbougé / PIMMS Rennes et Brest / Association Rencontres Citoyennes / RESAM / Réseau d'Education à l'Environnement Bretagne / Ressource T Envie / SEA 35 / Entreprise Adaptée SEVEL SERVICES / Scarabée Biocoop / Solidarité Paysans de Bretagne / Association Team Jolokia / Terre de liens / Tribord / UDES / Centre social ULAMiR Aulne / ULAMiR-CPIE Pays de Morlaix-Trégor / UNA Bretagne / UNAPEI Bretagne / Unat Bretagne / UNEA / Unis-Cité / URHAJ Bretagne / UR CPIE / URAF / URIOPSS / UR SCOP et SCIC de l'Ouest / L'Usine invisible / Valouest / Valorise - Le Chtal Belle-Ile-en-mer / Association Xylm / Zero waste

La Cress Bretagne, les 19 pôles ESS, les 4 TAG BZH et leurs 900 organisations de l'ESS adhérentes

Pouvoirs publics :

État : SGAR / DREETS / DRAJES / ADEME / Banque des Territoires / DISP

Région Bretagne

Département des Côtes-d'Armor / Département du Finistère / Département d'Ille-et-Vilaine

Communauté de communes de Belle-Île / Mairie de Betton / Communauté de communes Blavet Bellevue Océan / Brest Métropole / Ville de Brest / Communauté de communes de Brocéliande / Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz / Centre Morbihan Communauté / Pays de Chateaugiron Communauté / Concarneau Cornouaille Agglomération / Couesnon marche de Bretagne / Douarnenez Communauté / SI Les Eaux de Beaufort / Communauté de communes du Pays fouesnantais / FOUGERES HABITAT / Golfe du Morbihan - Vannes agglomération / Haut-Léon Communauté / Lamballe Terre et Mer / Lannion-Trégor Communauté / Leff Armor / Lorient Agglomération / Pays de Morlaix / Morlaix Communauté / Monfort Communauté / Saint-Brieuc Armor Agglomération / Quimperlé Communauté / Quimper communauté / REDON Agglomération / Rennes Métropole / Roche aux Fées Communauté / Roi Morvan Communauté

Résosvilles / Réseau Rural

Autres partenaires (Universités / établissements scolaires / entreprises de conseils / groupes bancaires / partenaires sociaux...) :

ACO2 Consulting / Agefiph / AlterSenso / Aplusconseil / CFE CGC / CFTC / ISD / Groupe La Poste / Lycée Notre Dame Le Ménimur Vannes / Société Générale / UBO / Université de Rennes 1 / URSSAF

**STRATÉGIE
RÉGIONALE** 
2024 ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Animation de la SRESS :

Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas - 35200 Rennes

Contact : Grégory Huchon - ghuchon@cress-bretagne.org